



LES BABY-SITTERS

formés par **Billom Communauté**



Développement de l'enfant 0-3 ans
Les gestes du quotidien
Les dangers de la maison
Geste de premiers secours
Jeux et activités adaptés
Accueil des émotions





RÔLE D'UN BABY-SITTER ?

Le rôle principal d'un baby-sitter est d'assurer une présence rassurante et sécurisante auprès de l'enfant pendant l'absence des parents.

Le baby-sitter peut notamment :

- surveiller les enfants,
- proposer des jeux et activités adaptés,
- accompagner les repas préparés par les parents,
- aider au coucher,
- veiller au respect des consignes données par la famille,
- rassurer l'enfant et assurer son bien-être.

Le baby-sitting concerne généralement **des gardes ponctuelles, en journée, en soirée ou le week-end.**

SOMMAIRE

PAGES 2-3

Le rôle d'un baby-sitter
Quelques conseils et repères pour une garde adaptée et sécurisée

PAGES 4-5

Le contenu de la formation

PAGES 6-7-8

L'annuaire des baby-sitters formés

QUELQUES CONSEILS ET REPÈRES...

Le baby-sitting repose avant tout sur une **relation de confiance** entre la famille, l'enfant et le jeune qui assure la garde. Afin de favoriser des gardes sereines et sécurisées, voici quelques conseils et repères utiles.

Avant la garde

Prenez le temps d'échanger avec le jeune sur :

- les habitudes de votre enfant,
- les horaires,
- les consignes importantes,
- les allergies ou traitements éventuels,
- les personnes à contacter en cas d'urgence.

Pensez également à :

- laisser un numéro de téléphone joignable,
- expliquer le fonctionnement de la maison,
- préciser les règles concernant les écrans, les repas, le coucher ou les sorties.

... POUR UNE GARDE ADAPTÉE ET SÉCURISÉE

Pour les plus jeunes baby-sitters ou lors des premières gardes, il est préférable :

- de préparer le repas à l'avance,
- d'éviter de confier le bain,
- de limiter les soins nécessitant une vigilance particulière,
- et de donner des consignes simples et claires.

Le bain, la préparation des repas ou certaines tâches plus techniques peuvent être proposés progressivement, lorsque la confiance s'installe et que le jeune se sent suffisamment à l'aise.

La communication entre les parents et le baby-sitter reste essentielle pour définir ensemble les attentes, les limites et le cadre de la garde.



LE CADRE LÉGAL

Le baby-sitting occasionnel est considéré comme un emploi.

Selon la fréquence des gardes, il peut être nécessaire de :

- déclarer le jeune via le CESU ou Pajemploi,
- vérifier les conditions d'assurance,
- respecter les règles concernant les horaires et l'âge du jeune,
- demander une autorisation parentale.

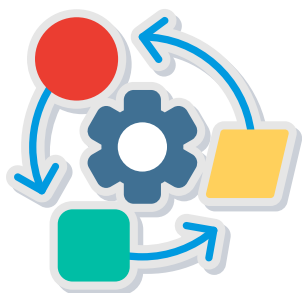
Pour les gardes régulières ou déclarées, des aides financières peuvent parfois être mobilisées selon votre situation familiale.

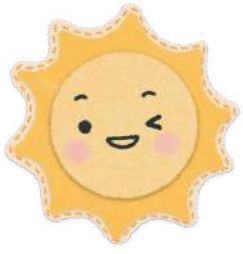
Pendant la garde

Un jeune baby-sitter ne remplace pas un professionnel de la petite enfance. Il est important d'adapter les missions confiées :

- à son âge,
- à son expérience,
- et à son niveau d'autonomie.

Le dialogue, la clarté des consignes et la confiance progressive sont essentiels.





CONTENU DE LA FORMATION



Dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, Billom Communauté propose une formation "baby-sitter" complète de trois jours, encadrée par des professionnels de l'enfance, de la santé, de la jeunesse et du livre, destinée aux jeunes du territoire souhaitant assurer des gardes d'enfants de manière responsable et sécurisée.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sensibiliser les jeunes à la sécurité et à la prévention
- Les aider à adopter une posture responsable
- Les préparer à réagir face aux situations du quotidien
- Favoriser l'autonomie et l'engagement des jeunes du territoire



Cette formation ne constitue pas un diplôme professionnel, mais une préparation sérieuse permettant aux jeunes d'aborder les gardes d'enfants avec davantage de confiance, de responsabilité et de maturité.

DÉVELOPPEMENT ET BESOINS DE L'ENFANT

Les jeunes ont été sensibilisés :

- aux besoins des enfants selon leur âge,
- aux rythmes de sommeil,
- aux émotions des enfants,
- à la gestion des pleurs ou des conflits,
- à l'importance des routines et du cadre.



GESTES DU QUOTIDIEN ET AUTONOMIE

Les jeunes se sont exercés à :

- préparer et donner un biberon,
- changer une couche,
- accompagner un enfant pendant un repas,
- coucher un enfant en respectant les consignes des parents,
- organiser un temps calme ou une activité adaptée.





JEUX ET ACTIVITÉS ADAPTÉS

Les jeunes ont travaillé :

- des idées d'activités selon les âges,
- la lecture d'histoires,
- les jeux calmes,
- les activités créatives,
- la gestion des écrans et de l'ennui..

PREMIERS SECOURS ET PRÉVENTION

Les jeunes ont appris :

- les gestes d'urgence sur nourrisson et enfant,
- à réagir face à un étouffement,
- à sécuriser un logement,
- à identifier les dangers domestiques,
- à adopter les bons réflexes en cas d'accident ou de fièvre..



COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES



Les jeunes ont été sensibilisés :

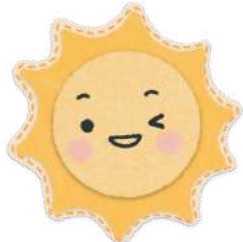
- à l'importance des consignes parentales,
- à la transmission des informations importantes,
- à la posture professionnelle,
- au respect de l'intimité et des habitudes familiales,
- à la gestion des imprévus..

RESPONSABILITÉS ET CADRE JURIDIQUE

Les jeunes ont découvert :

- les responsabilités du baby-sitter,
- les règles de sécurité,
- les attitudes à éviter,
- les bases du cadre légal du baby-sitting,
- l'importance de prévenir rapidement les parents en cas de difficulté.





BEAUREGARD L'ÉVÊQUE



Lou CARVENNEC

Née en 2010

Tél. 06 76 39 39 62



BILLOM

18+



Idéal BALDACCHINO

Né en 2004

Tél. 06 58 07 90 21



BILLOM

18+



Lana CAMBOURIEU

Née en 2008

Tél. 06 36 49 73 84



BILLOM

18+



Léna CASTAGNINI

Née en 2008

Tél. 06 40 44 63 58



BILLOM



Ervin DAUGE

Né en 2011

Tél. 06 07 26 29 00



BILLOM



Lizzie GAUVIN

Née en 2012

Tél. 07 86 36 12 59



BILLOM



Lily KLEIN-GALLOIS

Née en 2010

Tél. 06 50 82 02 22



BILLOM



Clara LEBRE

Née en 2005

Tél. 06 87 22 80 28



BILLOM



Zoé LEROY

Née en 2012

Tél. 07 45 24 80 88



BILLOM



Héloïse LOUBIER-PLANIDIS

Née en 2009

Tél. 06 95 31 13 01



BILLOM



Léonie MILTGEN

Née en 2009

Tél. 07 65 57 62 33





BILLOM



Aurore QUENEUDER
Née en 2009
Tél. 06 37 86 54 79



BOUZEL



Elise GERMOT
Née en 2008
Tél. 06 50 26 29 14



CHAURIAT



Méline MASIERI
Née en 2012
Tél. 07 69 02 83 17



CHAURIAT



Soazic VANDEN BERGHE
Née en 2009
Tél. 06 22 24 58 17



GLAINE-MONTAIGU



Paola OUVRY-GUYOT
Née en 2009
Tél. 06 67 68 63 18



MAUZUN



Léane MOREAU-GAUZAZ
Née en 2008
Tél. 06 88 16 90 27



MAUZUN



Lison PARROT-LAGRANGE
Née en 2008
Tél. 06 35 28 97 68



MONTMORIN



Julie MACALUSO
Née en 2010
Tél. 04 73 78 49 57



MONTMORIN



Lily-Rose MORERA
Née en 2011
Tél. 06 86 16 59 46.



MUR-SUR-ALLIER



Noémie MICLET
Née en 2009
Tél. 06 72 81 87 85



MUR-SUR-ALLIER



Louane RAMOS
Née en 2009
Tél. 07 57 63 80 25





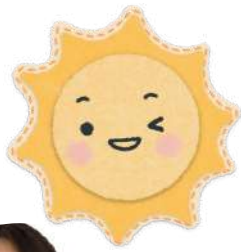
MUR-SUR-ALLIER



Enola RAMOS

Née en 2004

Tél. 07 57 63 80 25



PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER



Victoire GENET

Née en 2012

Tél. 06 60 57 04 14



REIGNAT



Nina ENRIQUEZ DUENAS

Née en 2007

Tél. 07 84 57 49 70



SAINT-BONNET-LÈS-ALLIER



Lynna DUNAND

Née en 2006

Tél. 06 24 73 29 55



SAINT-JULIEN-DE-COPPEL



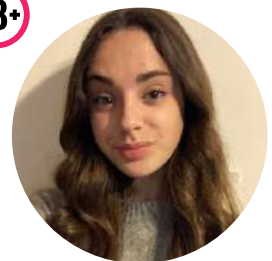
Clara BLANC

Née en 2008

Tél. 06 63 97 18 88



VASSEL



Emmie FONFREYDE

Née en 2008

Tél. 07 49 27 22 84



VERTAIZON



Laurine ALVAREZ

Née en 2009

Tél. 07 78 84 83 51



VERTAIZON



Illona BARON

Née en 2009

Tél. 07 69 85 31 42



VERTAIZON



Romane BURDIN

Née en 2008

Tél. 06 20 28 16 93



VERTAIZON



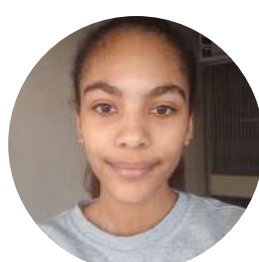
Solène GONZALEZ

Née en 2008

Tél. 06 49 98 96 99



VERTAIZON



Sonia MARTIN

Née en 2010

Tél. 06 41 12 50 43

